



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

Le titulaire du Titre Professionnel « Assistant de vie aux familles » (ADVF) est un professionnel qualifié, compétent et polyvalent, qui intervient ponctuellement ou régulièrement pour accompagner dans la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permet aux futurs professionnels de :

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) De Vie aux Familles
Valider le Titre Professionnel de niveau III (équivalent à un CAP)

A la suite de cette formation, les titulaires de ce titre sont capables :

D'apporter une aide à la personne dans les activités domestiques de la vie quotidienne,
De favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, handicapées,
De relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants.

MODALITES

Durée et Méthodes :

374h en centre de formation
Présentiel : Cours et Travaux Pratiques

Tarif :

9,15€/h, étude réalisée selon la situation du candidat. Prise en charge financière possible.

Lieu :

9 Rue des Capucins
59300 Valenciennes

PROGRAMME

Entretien du logement et du linge
Alimentation et santé
Personne aidée et enfant
SST

Nous Contacter

centre-formation@lasagesse-vals.com

03 27 46 00 33

Il est destiné à travailler au domicile du particulier soit pour une entreprise prestataire dans le secteur des services à la personne, soit dans le cadre du particulier-employeur. Il peut être polyvalent, c'est-à-dire intervenir en garde d'enfant et en maintien au domicile.

Il peut s'exercer à temps plein, mais, le plus souvent, il s'exerce à temps partiel. Les horaires sont variables, décalés (y compris le travail de nuit, de fin de semaine). Il nécessite des déplacements qui peuvent représenter un temps important. La possession d'un moyen de locomotion est parfois nécessaire.

EVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle continu pendant la formation
Dossier de synthèse de pratique professionnelle
Mise en situation professionnelle
Entretien avec le jury



PUBLIC

Être agé.e d'au moins 18 ans

PRÉ-REQUIS

Cette formation est ouverte à tout public titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou BEP équivalent

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Information collective (si applicable), dossier de candidature et entretien. Délai d'admission : 15 jours à réception du titre requis

EFFECTIFS

Minimum 10 personnes – Maximum 24 personnes

ACCESIBILITÉ

Accès pour les personnes à mobilité réduite. Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation

VALIDATION

Diplôme de Niveau 3 du Ministère du Travail

FINANCEMENT

Compte Personnel de Formation, Pôle Emploi, Transition Pro, PLIE, Individuel

SUITE DE PARCOURS

Diplôme d'aide-soignante
Bac Pro ASSP
DE Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)

DEBOUCHÉS

Assistant(e) de vie, Aide aux familles, Aide aux personnes âgées, Aide à domicile, Auxiliaire de vie, Intervenant à domicile, Garde d'enfants.....

100 %

DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS

100 %

DES APPRENANTS
SATISFAITS